



ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ BOTANIQUE
DE LYON

Paraissant tous les trois mois

TOME XXX (1905)

NOTES ET MÉMOIRES

1-2 1905



SIÈGE DE LA SOCIÉTÉ
AU PALAIS-DES-ARTS, PLAGE DES TERREAUX

GEORG, Libraire, passage de l'Hôtel-Dieu, 36-38.

1905

ce tarif donnera de sérieux avantages pour les herborisations de la Société.

M. ROCHELANDET, rapporteur de la commission des finances, présente le rapport financier. Ce rapport est adopté, ainsi que le projet de budget pour 1905 et des remerciements sont votés à l'unanimité au Trésorier pour le zèle qu'il apporte à ses délicates fonctions.

M. VIVIAND-MOREL fait une intéressante communication sur les *Tilia* de France, il montre sur de nombreux échantillons les différences entre les sections et espèces de ce genre. Il signale aussi le polymorphisme des feuilles dans une même espèce.

SÉANCE DU 7 MARS 1905

PRÉSIDENCE DE M. LE D^r SAINT-LAGER.

M. le Président fait connaître les formalités nécessaires pour accréditer notre délégué au congrès international de Botanique de Vienne.

M. le D^r BLANC fait remarquer que le nombre des membres titulaires de la Société nous permet l'envoi de deux délégués. Il demande qu'une circulaire soit envoyée à tous les membres de la Société, au cas où l'un d'eux voudrait se joindre à M. le D^r Gillet, déjà désigné comme délégué.

M. VIVIAND-MOREL présente deux exemples de tératologie :

1^o Un citron partiellement digité et possédant de ce chef une allure toute spéciale. Ce fait avait déjà été observé et publié par Ferrari et par Risso et Porteau ;

2^o Une pomme dite Double Rose présentant un cas de syncarpie assez rare chez ce fruit. Il s'agit de deux fruits réunis et se montrant comme deux pommes qu'on aurait sectionnées au tiers de leur grosseur et réunies ensuite.

A propos du citron digité, M. Bretin rappelle que les Auran-tiées peuvent se rattacher à un groupe de Rutacées à carpelles concrescents dans leur portion ovarienne, ce qui les sépare d'un autre groupe où les carpelles sont libres dans cette portion ; ce citron montrerait une sorte de passage vers ce groupe.

SÉANCE DU 24 MARS 1905

PRÉSIDENTE DE M. LE D^r SAINT-LÉGER.

M. BRETIN signale, d'après le *Bulletin* de la Société des sciences de Nancy une observation d'un pied de houblon (*Hu-mulus lupulus*) qui a présenté des fleurs mâles et des fleurs femelles, certaines de ces dernières ont été fécondées. Cette monécie est absolument exceptionnelle pour cette espèce normalement dièque. M. le Secrétaire général signale ensuite les importantes réductions consenties par les diverses compagnies de transport intéressées en faveur des membres du Congrès des sociétés savantes qui aura lieu à Alger. Il se met à la disposition des sociétaires désirant prendre part à ce congrès pour faire les démarches nécessaires.

M. MEYRAN présente une reproduction de la photographie de M. l'abbé Cariot, auteur de la Flore lyonnaise bien connue.

M. BRETIN expose la situation créée par la loi de 1901 aux sociétés comme la nôtre et émet l'avis qu'il y aurait lieu de faire les démarches nécessaires pour obtenir l'autorisation légale.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Bretin, Saint-Lager, Viviani-Morel, Rochelandet et Meyran, la question est renvoyée et figurera à l'ordre du jour de la séance suivante.

M. le D^r BLANC expose que les réductions prévues par le nouveau tarif P.-L.-M. ne sont consenties aux sociétés qu'à la con-

dition de déposer un insigne que tous les membres prenant part au voyage à prix réduit devront porter d'une façon apparente. A cet effet, il présente un certain nombre de dessins d'insignes pouvant s'exécuter en émail, en couleurs. Une commission composée de M^{mes} Chevalier, Mayoux et Renard est chargée de choisir un de ces modèles et d'en proposer l'adoption à une prochaine séance.

SÉANCE DU 4 AVRIL 1905

PRÉSIDENCE DE M. LE PROF. BRAUVISAGE.

A propos de l'emploi de l'acide cyanhydrique préconisé comme insecticide dans un article d'horticulture, M. Meyran fait remarquer que ce procédé est employé depuis trois ans au moins à Nice pour détruire les parasites des orangers.

M. VIVIAND-MOREL ajoute que ce procédé est connu et employé depuis plus de dix ans en Amérique.

M. le D^r SAINT-LAGER, sans discuter la valeur du produit comme insecticide, en fait remarquer le danger, vu la toxicité de l'acide cyanhydrique.

M. PRUDENT fait observer que cette toxicité est bien atténuée par le mélange avec une grande quantité d'air : il a pu pénétrer lui-même, sans en être incommodé, dans des milieux renfermant assez d'acide cyanhydrique pour que l'odeur en soit nettement perçue.

M. Nis. ROUX annonce à la Société la mort d'un botaniste distingué, M. Legrand, auteur de la statistique botanique du Forez.

Il fait remarquer également que le *Trichomanes radicans* découvert récemment dans les Pyrénées par M. Zeiller, est une des espèces les plus rares de la Flore de France, 5 localités françaises sont seulement connues actuellement.